

# **SICTOM DU GUIERS**

**RAPPORT ANNUEL  
SUR LE PRIX ET LA QUALITE  
DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS  
EXERCICE 2008**

---

**27, avenue Pravaz – 38480 PONT DE BEAUVOISIN**  
Tel : 04.76.93.54.98  
Email : [sictom-du-guiers@wanadoo.fr](mailto:sictom-du-guiers@wanadoo.fr)

# SOMMAIRE

<b>I - INDICATEURS TECHNIQUES .....</b>	<b>3</b>
1. TERRITOIRE DESSERVI .....	3
1.1. <i>La population</i> .....	3
1.2. <i>Les collectivités adhérentes</i> .....	3
1.3. <i>Caractéristiques territoriales des communes adhérentes</i> .....	3
2. LA COLLECTE .....	4
2.1. <i>Collecte des déchets provenant des ménages</i> .....	4
2.2. <i>Indicateurs</i> .....	5
2.3. <i>La collecte traditionnelle des Ordures Ménagères</i> .....	6
2.3.1. Nombre d'habitants desservis .....	6
2.3.1. L'organisation de la collecte .....	6
2.3.1. Les équipements de collecte .....	6
2.3.2. Mode de gestion .....	6
2.3.3. Fréquence des collectes .....	6
2.3.1. Destination .....	7
2.4. <i>La collecte sélective</i> .....	7
2.4.1. Population desservie .....	7
2.4.1. L'organisation de la collecte .....	7
2.4.1. Les équipements de collecte .....	7
2.4.2. Mode de gestion .....	7
2.4.1. Destination des déchets .....	8
2.4.2. Résultat du tri .....	8
2.4.1. Indicateur de la performance de la collecte sélective .....	10
2.5. <i>Les déchetteries</i> .....	11
2.5.1. Population desservie .....	11
2.5.2. Les équipements .....	11
2.5.3. Les déchets collectés .....	11
2.5.4. L'organisation de la collecte .....	11
2.5.5. L'accueil de professionnels .....	12
2.5.6. Les tonnages collectés .....	12
2.5.7. Taux de valorisation en déchetteries .....	14
2.5.8. La fréquentation des déchetteries .....	15
2.5.9. Destination des déchets .....	16
3. TRAITEMENT .....	18
3.1. <i>Les ordures ménagères</i> .....	18
3.2. <i>Les végétaux : Co-compostage</i> .....	18
4. LE RESEAU DE CHALEUR .....	18
5. PROGRAMME D'EQUIPEMENT EN COMPOSTEURS INDIVIDUELS .....	18
<b>II - INDICATEURS FINANCIERS .....</b>	<b>18</b>
1. MONTANT ANNUEL DES DEPENSES .....	18
2. MONTANT ANNUEL DES RECETTES .....	19
3. COUT A LA TONNE .....	19

## **I - INDICATEURS TECHNIQUES**

### **1. TERRITOIRE DESSERVI**

#### **1.1. La population**

Collectivités	Population INSEE 2008	Population DGF 2008*
Adhérentes	20 298	21 388
clientes	3 751	3 399
Totales	24 049	24 737

\*Population DGF : référence prise par l'état pour le calcul de la dotation globale de fonctionnement

#### **1.2. Les collectivités adhérentes**

Les collectivités adhérentes du SICTOM du Guiers sont :

- **La commune de St Ondras**
- **Communauté de Communes les Vallons du Guiers** regroupant les communes de :  
Aoste, Chimilin, Granieu, Pont de Beauvoisin Isère, Pressins, Romagnieu, St Albin de Vaulserre St Jean d'Avelanne, St Martin de Vaulserre
- **Communauté de Communes Val Guiers** regroupant les communes de :  
Avressieux, Belmont-Tramonet, La Bridoire, Champagneux, Domessin, Grésin, Pont de Beauvoisin Savoie, Rochefort, St Béron, St Genix sur Guiers, Ste Marie d'Alvey, St Maurice de Rotherens, Verel de Montbel

Soit 23 communes pour une superficie de 160 km<sup>2</sup>

#### **1.3. Caractéristiques territoriales des communes adhérentes**

Zone	Nb Communes	Pourcentage de la population
Rurale	16	54%
Urbaine	7	46%

Le taux d'habitat collectif est de 7%

## 2. LA COLLECTE

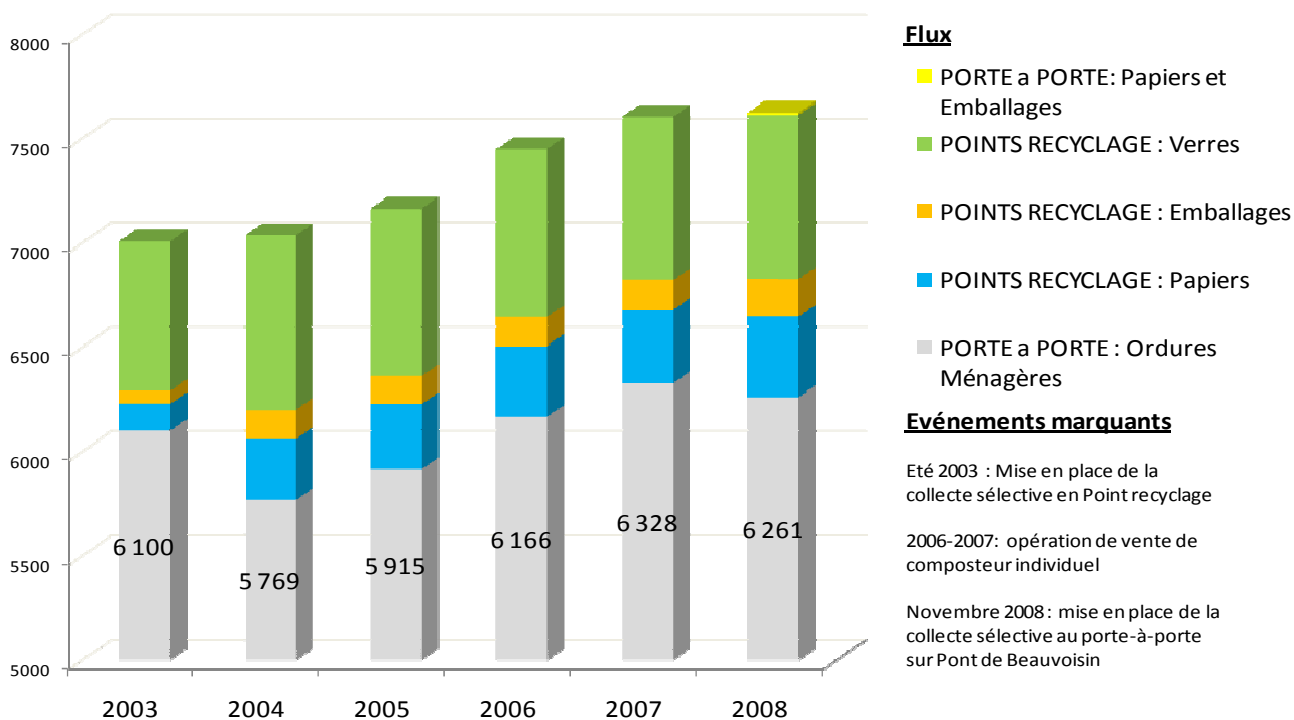
### 2.1. Collecte des déchets provenant des ménages

**Tableau 1 Quantité de déchets collectés par le SICTOM du Guiers par flux**

Flux	Mode	Collecteur	Tonnage		Evolution des tonnages 2007-2008
			Rappel 2007	2008	
Papiers	Apport volontaire	VEOLIA environnement (Onyx)	354,42	386,66	9%
Emballages	Apport volontaire	VEOLIA environnement (Onyx)	159,80	178,01	11%
Papiers et Emballages*	Porte à porte	SERNED		11,46	
Verre	Apport volontaire	VIAL / GUERIN	785,04	788,19	0%
Ordures Ménagères résiduelles	Porte à porte	SERNED	6327,72	6261,26	-1%
Déchets volumineux et toxiques	déchetteries	SIBUET/SERNED	10 382.36	10 752.77	3.6%
<b>Total</b>			<b>18 009.34</b>	<b>18 378.35</b>	<b>2.05%</b>

\*première collecte le 19 novembre 2008

**Graphique 1 Evolution des tonnages collectés par flux hors déchetterie**



En 2008, les tonnages globaux hors déchetterie ont légèrement baissé. Pour autant, les tonnages d'emballages et de papiers ont augmenté de manière significative. Les tonnages y compris les tonnages collectés en déchetterie augmentent suivant l'augmentation de la population annuelle de 2.2%.

Avec la mise en place de la collecte sélective en 2003, les tonnages en ordures ménagères résiduelles ont fortement baissé. Depuis, les tonnages ont repris une croissance qui suit a priori l'augmentation de la population installée sur le territoire.

## 2.2. Indicateurs

La comparaison des quantités de déchets collectés en kg par habitant permet une comparaison aisée :

**Tableau 2 Comparaison des quantités de déchets collectés par le SICTOM du Guiers et au niveau départemental, par flux (en kg/hab/an)**

Flux	SICTOM du guiers		Ratio à l'habitant du département de l'isère (38)	Objectifs PDEDMA***
	Rappel 2007	Kg/hab* 2008	Kg/hab** 2007	Kg/hab 2012
Collecte des papiers	17	19		24
Collecte des emballages	7.9	8.8		14
Collecte des papiers et emballages*		0.6		
<b>Sous –total collecte sélective papiers et emballages</b>	<b>25</b>	<b>28</b>	<b>56</b>	<b>38</b>
Collecte du verre	39	39	29	36
Collecte traditionnelle des Ordures Ménagères	312	308	284	240
<b>Sous total hors déchetterie</b>	<b>376</b>	<b>376</b>	<b>369</b>	<b>314</b>
Déchetteries hors gravats	327	355	204	
Gravats	144	134	110	
<b>TOTAL</b>	<b>847</b>	<b>865</b>	<b>683</b>	

\*référence population Insee 2008

\*\*référence population Insee 1999

\*\*\* Plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés

Par rapport à la moyenne départementale par habitant :

- Les quantités d'ordures ménagères résiduelles collectées par le SICTOM du guiers sont 2% plus élevées.
- Les papiers et emballages collectés dans le cadre de la collecte sélective sont quant à eux 2 fois moins élevés.
- Toutefois, les emballages en verre recyclés sont 35% plus élevés.

Par ailleurs

- Les quantités apportées en déchetterie sont très importantes

Pour atteindre les objectifs du PDEDMA, le SICTOM du Guiers devra donc faire des efforts pour capter plus de tonnages en collectes sélective sur les flux Papiers et Emballages et réduire de manière significatives les tonnages d'ordures ménagères.

## 2.3. La collecte traditionnelle des Ordures Ménagères

### 2.3.1. Nombre d'habitants desservis

La totalité des habitants des collectivités adhérentes au SICTOM du Guiers( cf article 1.1)

### 2.3.1. L'organisation de la collecte

La collecte est organisée au porte à-porte

### 2.3.1. Les équipements de collecte

Sacs ou en bacs roulants à ordures ménagères à la charge des usagers

### 2.3.2. Mode de gestion

La collecte est confiée à un prestataire privé par appels d'offre. Le renouvellement du marché de collecte a été opéré pour le 1<sup>er</sup> novembre 2008. Le SICTOM du Guiers a confié de nouveau cette prestation à la société SERVED 2 chemin du Génie, 69633 VENISSIEUX Cedex pour trois ans renouvelable jusqu'à 6 ans.

### 2.3.3. Fréquence des collectes

COMMUNES	Quartier concerné	Fréquence de collecte (jour)		
		C1	C2	C3
AOSTE	totalité	Mardi	vendredi	
AVRESSIEUX	totalité	Mardi		
BELMONT-TRAMONET	totalité	Mardi		
LA BRIDOIRE	totalité	Mardi	vendredi	
CHAMPAGNEUX	totalité	jeudi		
CHIMILIN	totalité	Mercredi		
DOMESSIN	totalité	Mardi	vendredi	
GRANIEU	totalité	jeudi		
GRESIN	totalité	jeudi		
PONT DE BEAUVOISIN Isere	périphérie sud			
	le reste de la commune	Lundi	vendredi	supprimé en novembre 2008
PONT DE BEAUVOISIN Savoie	Hopital, maison de retraite, Lycée pravaz			mercredi
	totalité	Lundi	vendredi	supprimé en novembre 2008
	zone de super U, Lidl, intermarché			mercredi
PRESSINS	totalité	Mercredi		
ROCHEFORT	totalité	Mardi		
ROMAGNIEU	totalité	Mercredi		
SAINT ALBIN DE VAULSERRE	totalité	jeudi		
ST BERON	totalité	Mardi	vendredi	
ST GENIX SUR GUIERS	totalité	Lundi		
	centre		jeudi	
ST JEAN D'AVELANNE	totalité	jeudi		
SAINT MARIE D'ALVEY	totalité	Mardi		
ST MARTIN DE DE VAULSERRE	totalité	jeudi		
ST MAURICE DE ROTHERENS	totalité	jeudi		
ST ONDRAS	totalité	jeudi		
VEREL DE MONTBEL	totalité	Mardi		

### **2.3.1. Destination**

Les ordures ménagères collectées sont directement acheminées à l'incinérateur de Bourgoin-Jallieu, géré par le SITOM Nord Isère.

## **2.4. La collecte sélective**

### **2.4.1. Population desservie**

La totalité des habitants des collectivités adhérentes au SICTOM du Guiers bénéficie de la collecte sélective ( cf article 1.1)

### **2.4.1. L'organisation de la collecte**

L'organisation de la collecte sélective a été mise en place au 1<sup>er</sup> juillet 2003. Elle s'effectue suivant deux modes de collecte :

- En porte-à-porte sur les deux communes de Pont de Beauvoisin depuis novembre 2008 soit 5044 habitants soit un quart de la population syndicale.
- En apport volontaire aux Points recyclage pour les autres communes.

### **2.4.1. Les équipements de collecte**

Le SICTOM du guiers a équipé les communes de colonnes de tri. Au total :

- 65 colonnes de tri papiers
- 73 colonnes de tri emballages
- 64 colonnes de tri verres

### **2.4.2. Mode de gestion**

#### **La collecte et le tri**

La collecte et le tri ont été confiés à des prestataires privés par appels d'offre.

- Le renouvellement des marchés de collecte des papiers et des emballages et des verres en apport volontaire ont été opérés pour le 1er novembre 2008. Le SICTOM du Guiers a confié de nouveau cette prestation respectivement à
  - société VEOLIA environnement ONYX AUVERGNE RHONE ALPES, impasse de la Bourbre, ZI de St Jean de Soudain, 38353 LA TOUR DU PIN Cedex et
  - groupement VIAL/GUERIN mandataire VIAL, avenue Larzailier, 42510 ST ROMAIN LE PUJ

Ces marchés sont valables pour trois ans renouvelables jusqu'à 6 ans.

- Le marché de collecte au porte-à-porte des papiers et des emballages, nouveau service a été lancé le 1er novembre 2008. Le SICTOM du Guiers a cette prestation à la société SERNED, 2 chemin du Génie, 69633 VENISSIEUX Cedex pour trois ans renouvelable jusqu'à 6 ans.
- Le renouvellement du tri des papiers et des emballages a été opéré pour le 1er novembre 2008. Le SICTOM du Guiers a confié cette prestation à la société PAPREC à Saint Priest (69) pour trois ans renouvelable jusqu'à 6 ans.

#### **Les aides sur les tonnages recyclés**

Par ailleurs, un contrat de valorisation des déchets d'emballages ménagers multi matériaux (verres, acier, aluminium, plastique, cartons et briques alimentaires) avec ADELPHÉ a été renouvelé au 1<sup>er</sup> janvier 2005, pour 6 ans. Ce contrat permet au SICTOM du guiers de bénéficier d'aide à la tonne triée, croissante avec l'augmentation des performances de la collecte sélective.

**Les repreneurs des matériaux issus du tri**

Le SICTOM du Guiers a contractualisé avec différents repreneurs pour la reprise garantie des matériaux issus de la collecte sélective et bénéficier de prix de reprise (cf article 2.4.1)

**2.4.1. Destination des déchets****Tableau 3 liste des centres destinataires des matériaux issus de la collecte sélective**

Déchets		Centre intermédiaire	Centre de traitement	Type de traitement
Emballages en Verre			O-I Manufacturing France (BSN) - Usine de LAVILLEDIEU (07)	recyclage
Papiers		<b>Jusqu'au 30 octobre 2008</b> Veolia environnement A la tour du pin (38)  <b>A partir du 1<sup>er</sup> novembre 2008</b> Centre de tri PAPREC ( Saint Priest 69)	<b>Jusqu'au 30 juin 2008</b> Papeterie AVP à Voiron (38)  <b>Du 1<sup>er</sup> juillet au 30 octobre 2008</b> Papetiers choisis par Veolia  <b>A partir du 1<sup>er</sup> novembre 2008</b> Papetiers choisis par PAPREC	recyclage
Emballages	acier	<b>Jusqu'au 30 octobre 2008</b> Centre de tri VALESPACE (Chambery 73)	Arcelor MITTAL PACKAGING -Usine SRPM à grenoble (38) puis usine wheelabrator au cheylas (38)	recyclage
	aluminium	<b>A partir du 1<sup>er</sup> novembre 2008</b> Centre de tri PAPREC ( Saint Priest 69)	RECOVCO AFFIMET	recyclage
	cartons		EMIN LEYDIER -Usine de Champblain (26)	recyclage
	briques alimentaires		REVIPAC	recyclage
	Bouteilles et flacons plastiques		VALORPLAST-diverses usines	recyclage

**2.4.2. Résultat du tri****a. Les papiers**

- Les papiers issus de la collecte sélective en apport volontaire sont triés grossièrement chez Paprec (Enlèvement des refus de tri) sont envoyés directement chez les papetiers ;
- Quant aux papiers issus de la collecte sélective au porte-à-porte, ils sont triés sur la chaîne de tri de Paprec.



Matériaux	Tonnage trié en centre de tri et livré dans les filières de recyclage			
	Point recyclage papiers	Porte-à-porte Emballages + Papiers	Point recyclage emballages	total
Gros de magasin		0,50	5,01	<b>5,51</b>
Journaux-magazines		3,70	1,90	<b>5,60</b>
Papiers recyclables				
<b>TOTAL</b>	<b>366,75</b>	<b>4,20</b>	<b>6,91</b>	<b>377,86</b>

### ***b. Les emballages***

Les tonnages arrivés dans les centres de tri Valespace et Paprec sont de :

- Centre de tri Valespace : 140.58
- Centre de tri Paprec : 39.88 répartis comme suit :
  - issus des points recyclage : 28.42
  - issus de la collecte au porte-à-porte : 11.46

soit au total 180.46 tonnes.

Ces tonnages ont fait l'objet d'un tri et sont ensuite livrés dans les filières de recyclage.

Matériaux issus des emballages	Tonnage trié en centre de tri			répartition des matériaux triés en centre de tri			Tonnage livré dans les filières de traitement		
	Point recyclage Emballages	Porte-à-porte Emballages + Papiers	total	Point recyclage Emballages	Porte-à-porte Emballages + Papiers	total	Point recyclage Emballages	Porte-à-porte	total
ACIER	14,56	0,50	<b>15,06</b>	9%	12%	<b>9%</b>	22,03		<b>22,03</b>
ALUMINIUM	0,67	-	<b>0,67</b>	0,4%	0,0%	<b>0,4%</b>	0,97		<b>0,97</b>
CARTONS (EMR)	73,70	1,80	<b>75,50</b>	44%	44%	<b>44%</b>	68,14		<b>68,14</b>
Briques alimentaires (ELA)	8,64	0,40	<b>9,04</b>	5%	10%	<b>5%</b>	7,04		<b>7,04</b>
Bouteilles et flacons plastiques dont	43,68	0,70	<b>44,38</b>	26%	17%	<b>26%</b>	41,82		<b>41,82</b>
PETclair	20,75	0,30	<b>21,05</b>	12%	7%	<b>12%</b>	15,75		<b>15,75</b>
PETFoncé	9,76	0,10	<b>9,86</b>	6%	2%	<b>6%</b>	11,53		<b>11,53</b>
PEHD	13,16	0,30	<b>13,46</b>	8%	7%	<b>8%</b>	14,54		<b>14,54</b>
Refus de tri	27,24	0,50	<b>27,24</b>	16,1%	12,2%	<b>16%</b>	9,72		<b>9,72</b>
Freinte	0,57	0,20	<b>0,77</b>	0%	5%	<b>0%</b>			
<b>TOTAL</b>	<b>169,05</b>	<b>4,10</b>	<b>172,65</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>149,71</b>	<b>-</b>	<b>149,71</b>

### ***C. Le verre***

Tonnages livrés à l'usine de recyclage : 812,86 T

### 2.4.1. Indicateur de la performance de la collecte sélective

#### Le taux de valorisation par matériau

**Tableau 4 quantités recyclés par matériaux issus de la collecte sélective**

Matériaux issus de la collecte sélective livrés dans les filières de recyclage	SICTOM du Guiers			Ratio à l'habitant du département de l'isère (38)
	Kg/hab* 2008	gisement ***		Kg/hab** 2007
		Kg/hab	Part du gisement capté	
Acier	0,74	6.4	12%	1,14
Aluminium	0,03	0.9	3%	0,08
Cartons (EMR)	3,72	18.1	23%	5,97
Briques alimentaires (ELA)	0,45			0,54
Bouteilles et flacons plastiques	2,19	19.4	11%	2,63
Papiers	18,62	50.0	37%	24,68
Verres	40.05	41.3	97%	28,72
Total	65.80	136.10	48%	63,76

\*référence population Insee 2008

\*\*référence population Insee 1999

\*\*\* référence gisement ADELPHÉ Barème D

Les objectifs européens (*Directive européenne du 11 février 2004*) pour 2010 sont :  
\*en poids

- 60 %\* du verre recyclé
- 60 %\* du papier et du carton recyclé
- 50 %\* des emballages métalliques recyclés
- 22,5 %\* des emballages plastiques recyclés

Le SICTOM du guiers a un bon captage des emballages en verre et a déjà largement atteint les objectifs européens.

Par contre, les quantités de papiers et emballages recyclés sont inférieurs à la moyenne départementale quelque soit le matériau. Le SICTOM du Guiers devra capter deux fois plus de matériaux pour atteindre les objectifs de valorisation en 2010 fixé par la directive européenne.

#### Taux de valorisation des ordures ménagères

Taux de valorisation des ordures ménagères = $\frac{\text{Tonnages des déchets recyclables}^*}{\text{Tonnages des déchets recyclables} + \text{refus de tri} + \text{ordures ménagères}}$
---

\*Livrés dans les filières de recyclage dans l'année

Le taux de valorisation 2008 = **17.2%**

Sachant que le plan départemental d'élimination des déchets a fixé comme objectif 23.4% de valorisation en 2012, le SICTOM du guiers doit donc augmenter de 1.5 points par an pour atteindre l'objectif.

## 2.5. Les déchetteries

### 2.5.1. Population desservie

- Les communes du SICTOM du Guiers hormis Granieu et Aoste
- Les collectivités utilisant la déchetterie selon conventions
  - le SICTOM de la Région de Morestel pour la commune de Les Abrets
  - la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais pour la commune de Charancieu.

### 2.5.2. Les équipements

Le SICTOM du Guiers gère trois déchetteries :

- 38490 LES ABRETS
- 73330 DOMESSIN
- 73240 ST GENIX SUR GUIERS

### 2.5.3. Les déchets collectés

Les déchets collectés sont les suivants :

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Métaux</li> <li>• Papiers-Cartons</li> <li>• Bois bruts</li> <li>• Végétaux</li> <li>• PVC</li> <li>• Plâtre</li> <li>• Pneus</li> <li>• Déchets d'équipements électriques et électroniques, dont           <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Petits appareils électroménagers</li> <li>○ Les Ecrans</li> <li>○ Les gros électroménagers</li> </ul> </li> <li>• Encombrants incinérables</li> <li>• Inertes (Gravats)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Huiles végétales</li> <li>• HUILES minérales</li> <li>• BATTERIES</li> <li>• PILES</li> <li>• Matériels d'ECLAIRAGE (néons, ampoules)</li> <li>• Cartouches d'imprimantes</li> <li>• Produits pâteux (peintures)</li> <li>• Produits PHYTOsanitaires</li> <li>• Films RADIOgraphiques</li> <li>• Liquides incinérables non chlorés</li> <li>• Produits ACIDes</li> <li>• Produits BASiques</li> <li>• Bombes AEROSOLS</li> <li>• Produits de labo (liquides inorganiques toxiques)</li> <li>• Extincteurs</li> <li>• Bouteilles de gaz</li> </ul> |
|--|--|

### 2.5.4. L'organisation de la collecte

La collecte des déchets volumineux et encombrants s'effectue par apport volontaire en déchetteries.

Un autre type de collecte peut être organisée à l'initiative exclusive de la commune.

Les horaires d'ouverture des déchetteries sont les suivantes :

<b>HORAIRE D'OUVERTURE</b>	
<b>du lundi après-midi au samedi</b>	
<b><i>ETE : du 01/04 au 30/09</i></b>	
MATIN	9 H 30 - 12 H 00
APRES-MIDI	14 H 00 - 18 H 30
<b><i>HIVER : du 01/10 au 31/03</i></b>	
MATIN	9 H 30 - 12 H 00
APRES-MIDI	14 H 00 - 17 H 00

**2.5.5. L'accueil de professionnels**

Les professionnels sont accueillis moyennant une participation financière sous forme de carnets de tickets ou de forfaits.

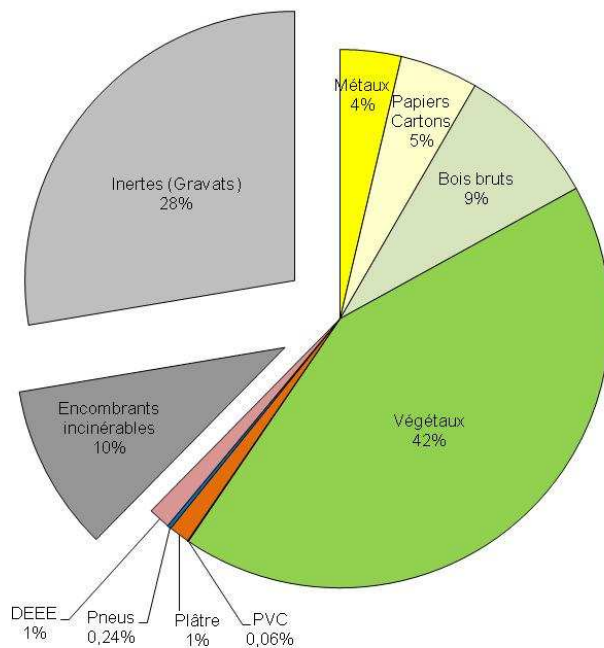
Déchets acceptés	Tarif
Gravats	5€ le m <sup>3</sup>
Déchets verts	
Encombrants incinérables	10€ le m <sup>3</sup>
Bois	
Déchets de plâtre	
PVC	
Ferrailles	3.33€ le m <sup>3</sup>
Papiers, cartons	
DTQD (déchets toxiques en quantité dispersée)	2€ le kilo ou le litre
Gros Electroménager	5€ L'unité
Petit Electroménager	gratuit L'unité
Pneu véhicule de tourisme	5€ L'unité
Pneu poids lourd ou tracteur	10 € L'unité
Batterie véhicule de tourisme	3.33 € L'unité
Batterie poids lourd	10 € L'unité
Huile minérale ou végétale	0.50€ Le litre

Le paiement se fait d'avance sous forme de tickets ou de forfait

**2.5.6. Les tonnages collectés*****Les déchets ménagers banals (DMB)*****Tableau 5 Tonnages de déchets ménagers et assimilés banals dans les déchetteries**

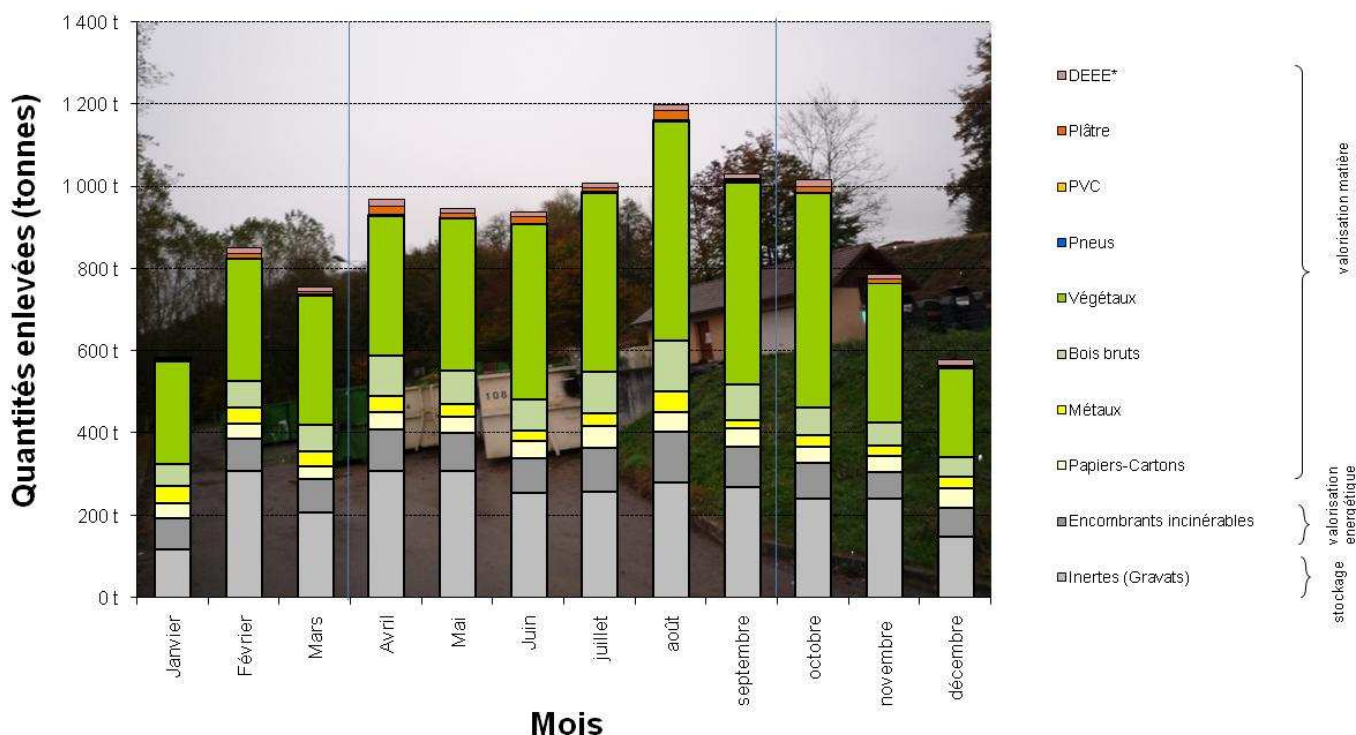
Matériaux	Déchetterie des Abrets	Déchetterie de Domessin	Déchetterie de Saint Genix	Total	
Métaux	161,62 t	168,74 t	60,16 t	<b>390,52 t</b>	
Papiers-Cartons	186,84 t	192,87 t	121,19 t	<b>500,90 t</b>	
Bois bruts	366,19 t	399,04 t	154,23 t	<b>919,46 t</b>	
Végétaux	2 046,76 t	1 607,98 t	885,40 t	<b>4 540,14 t</b>	
PVC	3,75 t	2,55 t	0,00 t	<b>6,30 t</b>	
Plâtre	53,08 t	38,97 t	40,30t	<b>132,34 t</b>	
Pneus	25,15 t	0,00 t	0,00 t	<b>25,15 t</b>	
DEEE*	Ecrans	13,32 t	12,95 t	6,90 t	33,17 t
	PAM*	19,16 t	13,14 t	6,63 t	38,94 t
	GEM*** hors froid	20,02 t	17,35 t	9,00 t	46,37 t
	GEM*** froid	8,49 t	8,72 t	4,41 t	21,62 t
	Sous-total DEEE	61,00 t	52,16 t	26,94 t	<b>140,10 t</b>
Encombrants incinérables	363,93 t	507,36 t	195,18 t	<b>1 066,32 t</b>	
Inertes (Gravats)	1 099,00 t	1 214,50 t	636,00 t	<b>2 949,50 t</b>	
<b>Total DMB traités</b>	<b>4 367,17 t</b>	<b>4 184,17 t</b>	<b>2 104,43 t</b>	<b>10 670,73 t</b>	

**Graphique 2 Répartition des déchets ménagers banals et assimilés collectés en 2008 sur les trois déchetteries**



Les végétaux collectés représentent une forte proportion des déchets apportés en déchetterie, presque la moitié des apports.

**Graphique 3 Evolution mensuelle des déchets ménagers banals et assimilés collectés dans les trois déchetteries en 2008**



Les plus forts apports en tonnages se répartissent sur la période d'avril à octobre, avec un pic en août.

**Les déchets ménagers spéciaux (DMS)****Tableau 6 Tonnages de déchets ménagers et assimilés spéciaux dans les déchetteries**

DMS	Déchetterie des Abrets	Déchetterie de Domessin	Déchetterie de Saint Genix	Total
Huiles végétales	0 kg	0 kg	0 kg	<b>0 kg</b>
HUILES minérales	4 050 kg	5 400 kg	2 070 kg	<b>11 520 kg</b>
BATTERIES	0 kg	0 kg	965 kg	<b>965 kg</b>
PILES	2 100 kg	2 400 kg	1 500 kg	<b>6 000 kg</b>
Matériels d'ECLAIRAGE (néons, ampoules)	1 588 kg	953 kg	624 kg	<b>3 165 kg</b>
Cartouches d'imprimantes	0 kg	0 kg	17 kg	<b>17 kg</b>
Produits pâteux (peintures)	23 729 kg	16 056 kg	7 086 kg	<b>46 871 kg</b>
Produits PHYTOsanitaires	666 kg	682 kg	302 kg	<b>1 650 kg</b>
Films RADIOgraphiques	172 kg	273 kg	0 kg	<b>445 kg</b>
Liquides incinérables non chlorés	4 018 kg	2 467 kg	593 kg	<b>7 078 kg</b>
Produits ACIDes	447 kg	388 kg	12 kg	<b>847 kg</b>
Produits BASiques	0 kg	119 kg	17 kg	<b>136 kg</b>
Bombes AEROSOLS	1 089 kg	422 kg	189 kg	<b>1 700 kg</b>
Produits de labo (liquides inorganiques toxiques)	104 kg	0 kg	28 kg	<b>132 kg</b>
Extincteurs	423 kg	0 kg	0 kg	<b>423 kg</b>
Bouteilles de gaz	1 020 kg	0 kg	69 kg	<b>1 089 kg</b>
<b>TOTAL</b>	<b>39 406 kg</b>	<b>29 160 kg</b>	<b>13 472 kg</b>	<b>82 038 kg</b>

Les déchetteries ont permis en 2008 de traiter 82 tonnes de déchets spéciaux dont 50% sont des produits pâteux.

**2.5.7. Taux de valorisation en déchetteries**

Le calcul du taux de valorisation se fait ainsi :

<b>Taux de valorisation des DMB</b>	=	$\frac{\text{Tonnages des déchets banals enlevés valorisés}}{\text{Tonnages totaux des déchets banals enlevés}}$
-------------------------------------	---	--

Les gravats sont les seuls déchets banals qui ne sont pas valorisés puisque stockés en décharge

Les encombrants sont valorisés après leur collecte, chez SIBUET, comme suit :

- recyclage des métaux (3,30%)
- recyclage des PVC souple (0,10%) et
- valorisation énergétique en cimenterie ( 96,60%)
  
- Le taux de valorisation matière des trois déchetteries hors DMS est de 62 %
- Le taux de valorisation énergétique ou matière des trois déchetteries hors DMS est de 72 %

Sachant que le plan départemental d'élimination des déchets a fixé comme objectif 69% de valorisation en 2012, le SICTOM du guiers a déjà atteint l'objectif.

### 2.5.8. La fréquentation des déchetteries

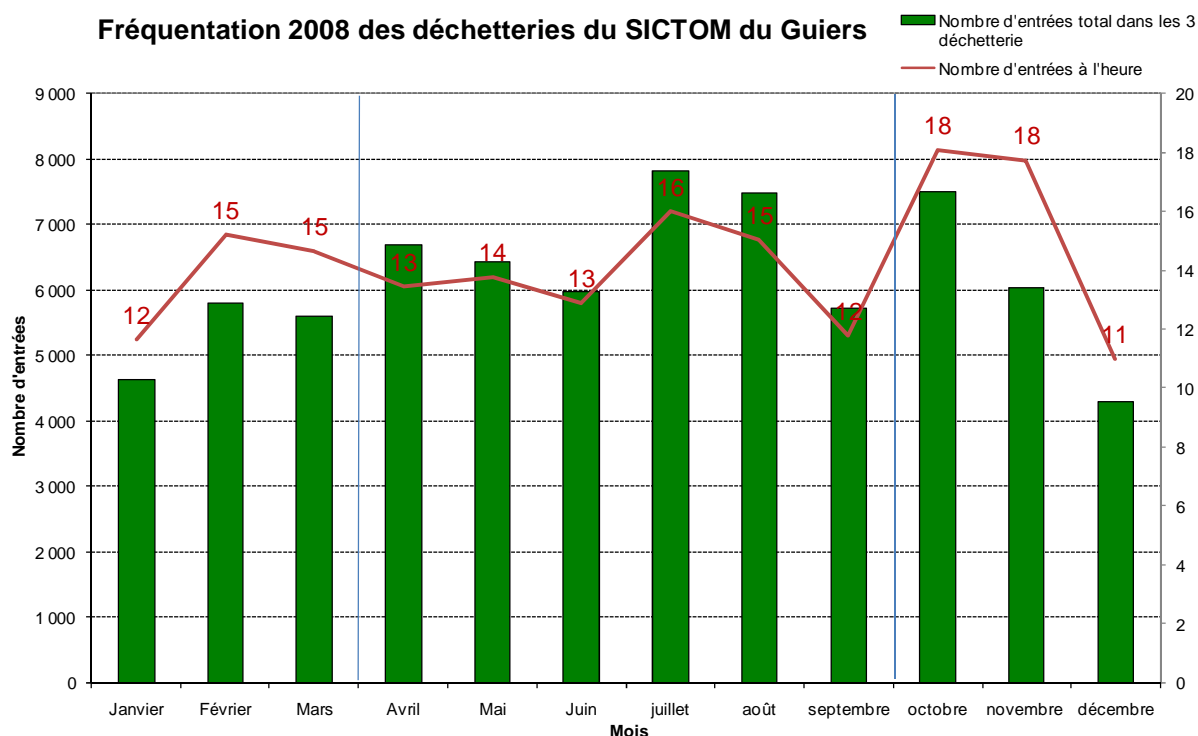
Les déchetteries ont été ouvertes 1738,5 heures chacune. Un agent déchetterie est chargé de l'accueil pour chaque déchetterie.

Les fréquentations annuelles (estimation) professionnels inclus sont les suivantes :

- Déchetterie des Abrets : 64 586 soit 37 visites par heure
- Déchetterie de Domessin : 40 845 soit 23 visites par heure
- Déchetterie de Saint Genix sur Guiers : 15 038 soit 9 visites par heure

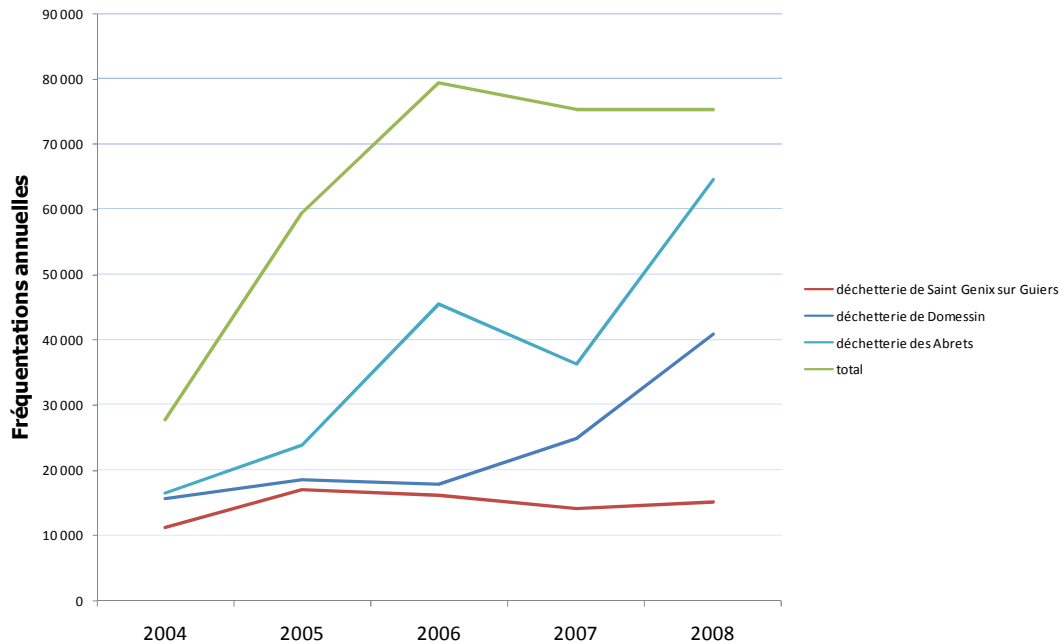
Les fréquentations sont disparates d'une déchetterie à l'autre. La déchetterie des Abrets est surfréquentée au vu des heures d'ouverture et du personnel en place.

**Graphique 4**



Les déchetteries voient leurs fréquentations augmenter chaque année de manière significative, voir exponentielle pour les déchetteries de Domessin, sans que pour autant la superficie des déchetteries est augmentée.

A noter que la fréquentation de la déchetterie de Domessin a fortement augmentée du fait notamment de la fermeture de la décharge de Reculfort, à Pont de Beauvoisin.

**Graphique 5 Evolution des fréquentations des déchetteries**

### **2.5.9. Destination des déchets**

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2005, les déchets incinérables sont regroupés avec les encombrants. Les matériaux tels que les déchets de bois, plâtre, et PVC sont valorisés. Le tonnage des verres est comptabilisé dans la collecte sélective.

Depuis février 2008, les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) suivants sont valorisés:

- \*PAM Petits appareils électroménagers
- \*\*Ecran (téléviseurs)
- \*\*\*GEM gros électroménagers

De même, les huiles végétales usagées sont triées séparativement.



Déchets	Centre intermédiaire	Centre de traitement	Type de traitement
Déchets ménagers banals			
Végétaux		SERNED-Plateforme de COMPOSTAGE de saint genix sur Guiers	compostage
METAUX		CFF Recycling PURFER à Chambéry (73)	recyclage
PAPIERS CARTONS		VALESPACE à Chambéry (73)	recyclage
BOIS BRUTS		?	
GRAVATS		SI CTOM du GUIERS Décharge des Abrets (38)	stockage
PVC		?	
PLATRE		?	
PNEUS		GRANULATEX à Perrignier (74)	recyclage-réutilisation-incinération
DEEE-PAM*	TRIALP	SIBUET-à CHAMOIX sur Gelon (73)	recyclage et traitement spécifique
DEEE-Ecran**	TRIALP	GEPSA à AITON (73)	recyclage et traitement spécifique
DEEE-GEM***	TRIALP	SIBUET-à CHAMOIX sur Gelon (73)	recyclage et traitement spécifique
MONSTRES INCINERABLES		SIBUET-plateforme de broyage de CHAMOIX sur Gelon (73) puis Cimenterie	recyclage des métaux (3,30%)- recyclage des PVC souple (0,10%) et valorisation énergétique en cimenterie ( 96,60%)
Déchets ménagers spéciaux			
PILES	ARC EN CIEL à Izeaux (38)	COREPILE-SNAM EURO BAT TRI à saint quentin fallavier (38)	recyclage et traitement spécifique
BATTERIES		VALESPACE à Chambéry (73)	recyclage
HUILE MINERALE		SEVIA SRRHU (VEOLIA) à Saint Martin le Venoux (38)	recyclage
HUILE Vegetale		?	recyclage
Matériels d'ECLAIRAGE (néons, ampoules)	VALESPACE à Chambéry (73)	Filière RECYLUM	recyclage
Produits pâteux (peintures)	VALESPACE à Chambéry (73)	TREDI salaise sur sanne (38)	neutralisation
Produits PHYTOsanitaires			
Films RADIOgraphiques			
Liquides incinérables non chlorés	VALESPACE à Chambéry (73)	TRIADIS Services à Beaufort (39)	recyclage
Produits ACIDes			
Produits BASiques			
Bombes AEROSOLS			
Extincteurs/Bouteilles de gaz	VALESPACE à Chambéry (73)	PURFER à chambéry (73)	recyclage

### **3. TRAITEMENT**

#### **3.1. Les ordures ménagères**

Le SICTOM du Guiers adhère au SITOM Nord Isère depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2003  
Les ordures ménagères résiduelles sont traitées à l'Incinérateur de Bourgoin-Jallieu. C'est un traitement par incinération avec récupération d'énergie. Tous les tonnages d'ordures ménagères sont traités ainsi

#### **3.2. Les végétaux : Co-compostage**

L'action de co-compostage (fumier de bovins mélangé à des broyats de végétaux) menée en partenariat avec des agriculteurs locaux volontaires, la Chambre d'Agriculture de la Savoie et la société SERNED, prestataire du marché de service du transport et traitement des déchets verts des déchèteries a permis de traiter 4 540,14 tonnes de déchets verts.

### **4. LE RESEAU DE CHALEUR**

Une convention d'occupation du domaine public a été signée avec la société ELYO Centre Est Méditerranée, agence Savoie Dauphiné d'une durée de 12 ans à compter du 22 novembre 2000, pour l'exploitation du réseau de chaleur de l'ancienne usine d'incinération de Pont de Beauvoisin

### **5. PROGRAMME D'EQUIPEMENT EN COMPOSTEURS INDIVIDUELS**

Pas de vente de composteurs en 2008

## **II - INDICATEURS FINANCIERS**

### **1. MONTANT ANNUEL DES DEPENSES**

Le montant des dépenses 2008 s'élève à 2 609 653,28, répartis ainsi:

Services	Total des dépenses TTC
Ordures ménagères	1 456 124,51 €
Réseau de chaleur	40 928,92 €* 40 928,92 €
Déchetterie	749 344,57 €
Collecte sélective dont	254 220,64 €
<i>Point recyclage</i>	227 735,11 €
<i>Porte-à-porte</i>	26 485,53 €
Décharge	118,00 €
Frais de fonctionnement	108 916,64 €
<b>TOTAL des dépenses 2008</b>	<b>2 609 653,28 €</b>

\*dont 39736 € de dotation aux amortissements

Les frais de fonctionnement englobent les dépenses non imputables à un service en particulier (Personnel et frais administratif)

## 2. MONTANT ANNUEL DES RECETTES

Le montant des recettes 2008 s'élève à 2 827 776,63 € TTC, dont :

Services	Total des recettes TTC
Ordures ménagères	- €
Réseau de chaleur	4 573,47 €
Déchetterie dont	192 401,81 €
<i>SICTOM de la Région de Morestel</i>	82 332,00 €
<i>Communauté de communes du Pays Voironnais</i>	17 293,00 €
Collecte sélective dont	100 464,35 €
<i>Point recyclage</i>	99 198,80 €
<i>Porte-à-porte</i>	1 265,55 €
Décharge	376,80 €
Frais de fonctionnement	1 402,38 €
Participation des usagers du SICTOM du Guiers dont	2 361 609,00 €
<i>Communauté de communes Vallon du Guiers</i>	1 188 702,00 €
<i>Communauté de communes Val Guiers</i>	1 115 413,00 €
<i>Commune de Saint Ondras</i>	57 494,00 €
report excédent 2007	166 948,82 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 827 776,63 €</b>

## 3. Coût à la tonne

Les coûts à la tonne de chaque flux ont été calculés selon la méthode compta-coût de l'ADEME

Coûts	Ordures ménagères résiduelles	Verre	Emballages et Papiers collectés sur les Points Recyclage	Déchets des déchèteries du SICTOM (hors gravat)	Total
Coût complet HT	222,9	66,7	311,0	105,8	177,1
Coût aidé HT	222,9	34,8	179,8	108,1	176,5
Coût aidé TTC	235,1	37,3	194,8	90,1	168,7

- Le coût complet est le coût y compris les frais de fonctionnement hors recettes éventuelles
- Le coût aidé prend en compte les aides et reprises perçues